



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 20 juillet 2023



La FNAIM salue la nomination d'un ministre de plein exercice pour le Logement

Alors que le remaniement du Gouvernement vient d'être annoncé, la FNAIM se réjouit de l'attribution d'un portefeuille ministériel dédié au Logement, et félicite Patrice VERGRIETE pour sa nomination. Elle se met à sa disposition pour entamer très vite un dialogue et le travail au service du Logement de tous les Français.

« Nous félicitons monsieur VERGRIETE pour sa nomination. L'urgence et l'ampleur de la crise du Logement appelaient à un ministère de plein exercice. En ce sens, cette nomination est une bonne nouvelle pour les professionnels de l'immobilier, et pour l'ensemble de nos compatriotes. » réagit Loïc CANTIN, Président de la FNAIM. « Nous espérons un rendez-vous au plus tôt afin de connaître sa feuille de route et pour évoquer avec lui la situation du logement, et la première des urgences : la location. Il n'y a plus de temps à perdre. »

La FNAIM remercie Olivier KLEIN, ministre sortant, pour le travail mené et son écoute attentive dans un contexte délicat et salue sa détermination.

La FNAIM rappelle les sujets prioritaires qui attendent le nouveau ministre

La FNAIM aura à cœur d'aborder à la fois l'ensemble de la chaîne de production, mais aussi la place du logement dans le quotidien de nos concitoyens. Elle réitère son alerte : le logement, dans son ensemble, doit être la priorité absolue des mois qui arrivent. Tension locative, accession, rénovation énergétique... les urgences sont nombreuses.

« Face à l'urgence des enjeux auxquels est confronté le logement, nous serons dès demain aux côtés du ministre autour de ces priorités, en mettant à disposition notre expertise et nos propositions. Résoudre la crise du logement est un enjeu économique, social et écologique. » conclut Loïc CANTIN.



Télécharger le communiqué de presse



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@presidentfnaim

@FNAIM



À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02